

Irma Maria Crosara

Lévis

6211-04-004

**Secrétariat du BAPE
A/S Mlle Josée Primeau, Projet Rabaska,
Bureau d'Audiences Publiques sur l'Environnement,
575, rue St-Amable, Bureau 210 Québec, Qc G1R 6A6**

Lévis, le 17 janvier 2007

Mesdames, Messieurs,

Je m'adresse à vous, Mesdames et Messieurs les responsables du projet Rabaska, concernant la proximité du Port Méthanier et de l'école Sainte-Famille.

Je suis très inquiète pour les élèves, les professeurs et le personnel. Je suis moi-même réceptionniste depuis 2001. J'ai constaté que l'excellente formation qui se donne ici nécessite un environnement calme et tranquille. C'est la raison essentielle pour laquelle l'école s'est installée ici. Il est évident que, pour l'équilibre ainsi que pour le bon développement des étudiants, aucune école ne s'établirait près d'un site si bruyant (station de pompage, moteurs des méthaniers, usines de traitement etc.).

Ayant participé à quelques présentations de Monsieur Glen Kelly, j'ai été vraiment surprise de sa réflexion, vis à vis de notre école. Il renvoyait cette question du revers de la main en disant que le périmètre de sécurité étant respecté, il n'y avait aucune crainte à avoir de ce côté.

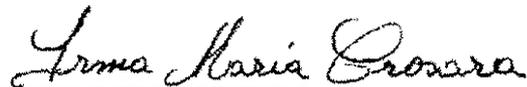
Nombreux sont ceux qui s'accorde pour dire que la proximité d'un tel site et d'une zone industrielle nuirait fortement à la sécurité et à la concentration des enfants et obligerait tôt ou tard l'école à déménager.

Je pense donc que Monsieur Glen Kelly, qui est un homme intelligent, souhaite que l'école déménage, mais se rend-t-il compte de l'impossibilité de la chose ? Si les bâtiments de l'école et les terrains avoisinants représentent déjà une somme considérable, son emplacement exceptionnel au bord du Saint Laurent, qui a permis de fonder un groupement de Cadets marins, augmente d'autant sa valeur.

Monsieur Glen Kelly peut-il reconstruire quelque part, aux environs de Lévis, un bâtiment historique ayant un terrain au bord du Saint-Laurent ? Il semble que ce soit le cadet de ses soucis puisqu'il a envoyé au secrétaire de l'école, Monsieur Régis Gamache, (en faisant fi du directeur lui-même), une feuille, accompagnée d'un plan individuel de compensation, lui proposant de lui payer deux jours de motel s'il souhaitait déménager ! ...

Je pense que l'on n'a pas le droit de se moquer ainsi de la direction de l'école, de tout le personnel, de tous les élèves et de tous les parents qui profitent de cette institution depuis 16 ans déjà.

Veillez avoir la bonté de considérer nos inquiétudes et d'y répondre de façon à respecter nos droits humains les plus essentiels.



Mlle Irma Maria Crosara,
secrétaire quadrilingue et réceptionniste,
ancienne consultante au Gouvernement.